



DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE VOTEZ CFDT-CULTURE

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION Ministériel



Nous vivons une période de profondes transformations dans la fonction publique et au ministère de la Culture. Malgré le rythme imposé, la CFDT-CULTURE continue dans la voie qu'elle s'est tracée en défendant un syndicalisme responsable où négociation et action vont de pair. Notre ambition d'un syndicalisme de progrès social pour toutes et tous ne doit pas s'arrêter aux écueils d'un dialogue social de piètre qualité.

L'intérêt général et la solidarité sont les moteurs d'un syndicalisme qui vise à promouvoir l'autonomie dans le travail, la reconnaissance, l'amélioration des conditions de travail au ministère et dans ses établissements, mais qui vise aussi à garantir les droits de chacun et à pérenniser le rôle du ministère sur l'ensemble des territoires.

Voter CFDT-CULTURE est l'occasion de faire entendre votre voix, et être certain que votre vote sera utile durant les quatre prochaines années, cruciales pour l'avenir du ministère de la Culture.



Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT

DU 1^{ER} AU 8
DÉCEMBRE
2022
VOTEZ
CFDT
CULTURE

LA CFDT-CULTURE C'EST QUOI ?

- La CFDT-CULTURE est un syndicat des personnels du ministère de la Culture et des établissements sous sa tutelle, affilié à la confédération CFDT. Son but, défini par le chapitre II des statuts, est **d'assurer la défense collective et individuelle de ces personnels**.
- En termes d'audience, la CFDT-CULTURE est la deuxième organisation syndicale du ministère de la Culture.
- Elle défend les missions de service public du ministère, tant au niveau des échelons territoriaux que des directions centrales, des services à compétence nationale que des établissements publics.

LA CFDT C'EST QUOI ?

- **Premier syndicat du privé, tous métiers confondus.** La CFDT est le premier syndicat de France, secteurs privé et public confondus (en nombre de voix aux élections professionnelles). Elle est la première dans le privé depuis 2017 et la deuxième dans la fonction publique. Elle représente ainsi 26,77 % d'audience syndicale.
- **Réformiste, force de propositions.** La CFDT est un syndicat qui préfère trouver **des solutions par le dialogue et la négociation**. Là où le dialogue est rendu impossible, la CFDT sait se mobiliser fortement pour défendre ses revendications. Pour améliorer les conditions de travail de chacun, elle peut compter sur ses différentes structures pour se mobiliser à l'intérieur des lieux de travail, des territoires et des branches professionnelles.
- **Des représentants défendant tous les salariés.** La CFDT est le **premier syndicat de France** en nombre d'adhérentes et adhérents : plus de **600 000**, à **quasi-parité, avec 50,2 % de femmes et 49,8 % d'hommes**, qui travaillent dans tous les secteurs professionnels, des petites aux grandes entreprises, dans le privé en majorité, dans le public, et dans toutes les régions de France Métropolitaine et d'Outre-Mer.

 CFDTCULTURE
 CFDTCULTURE
 cfdt@culture.gouv.fr
 www.cfdt-culture.org

**VOTEZ POUR UN SYNDICAT PORTEUR DE VOS REVENDICATIONS
DANS LE CADRE D'UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF !**

AVEC VOUS • POUR VOUS

LE COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique (article 4) a créé une nouvelle instance, dénommée comité social d'administration (CSA), née de la fusion des actuels comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, ainsi que, au-delà d'un certain seuil d'effectifs, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, au sein de cette même instance.

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DU CSA ?

Le CSA est consulté sur :

- les projets de textes réglementaires relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services ;
- les projets de lignes directrices de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, aux orientations générales en matière de mobilité et aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels ;
- les projets de textes relatifs aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire ;
- le projet de plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- le projet de document d'orientation à moyen terme de la formation des agents et le plan de formation ;
- les projets d'arrêtés de restructuration ;
- la participation de l'État et de ses établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs personnels ;
- les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service ;
- les projets de textes réglementaires relatifs au temps de travail.

Les comités sociaux d'administration peuvent être également sollicités pour toute question liée à des statuts particuliers.



ENCORE UNE RÉFORME ! MAIS POUR QUELLES POLITIQUES CULTURELLES ?

LA CFDT-CULTURE REVENDIQUE POUR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Carrières et rémunérations : la revalorisation des régimes indemnitaires et la valorisation des métiers, la déprécarisation de l'emploi, l'ouverture de concours plus nombreux ;

Fonctionnaires : la refonte de l'ensemble des grilles de la fonction publique et un meilleur déroulement de carrière ;

Contractuels : l'application du cadre de gestion dit « Albanel », une politique d'évolution des rémunérations ;

Égalité professionnelle : la diversité des profils, l'égalité salariale, une évolution de carrière équitable ;

Protection sociale complémentaire : une meilleure garantie de couverture santé et de prévoyance ;

Télétravail : l'équité d'accès au télétravail, la négociation d'un accord cadre au niveau ministériel...

DÉFENSE DES MÉTIERS

Le ministère de la Culture est riche de ses agents, de ses métiers, de ses experts dont les compétences scientifiques, techniques et administratives sont pleinement reconnues.

LA CFDT-CULTURE milite pour un ministère de métiers et de carrières au service de tous les publics.

LA CFDT-CULTURE s'engage avec les agents du ministère à protéger leurs savoir-faire, à pérenniser leurs spécificités, transformer et accompagner la mutation de leurs métiers. **C'est une lutte incessante que nous menons et que nous continuerons de mener avec vous sans faillir.**

CONDITIONS DE TRAVAIL

LA CFDT-CULTURE se mobilise pour une organisation du travail plus équilibrée et adaptée, pour un dialogue social renforcé et une réelle prise en compte de la parole et des attentes des personnels.

LA CFDT-CULTURE demande que soit pris en compte l'impact des technologies numériques — en plein essor — sur les métiers par une concertation approfondie du management sur les nouvelles méthodes de travail qu'elles impliquent.

LA CFDT-CULTURE rappelle l'urgence et la nécessité de la mise en place d'une véritable médecine de prévention, qui fait aujourd'hui défaut.

LE MINISTÈRE DE DEMAIN

Le ministère de la Culture est un canal essentiel pour porter des messages universalistes, tels que la transition écologique, l'égalité, la lutte contre les discriminations ou le vivre-ensemble.

LA CFDT-CULTURE milite pour l'émergence d'une politique culturelle ambitieuse. Il est urgent de porter une vision forte dans un contexte où les pratiques culturelles ont changé et où le numérique est omniprésent.

LA CFDT-CULTURE, avec l'ensemble des acteurs de la culture, propose une réflexion sur l'avenir du ministère et de ses missions. Nous demandons d'engager des actions significatives avec les agents, pour les agents, dans tous les champs ministériels. **Réinventons ensemble la culture de demain !**

L'ÉCOLOGIE ET NOUS

À travers son « Pacte du pouvoir de vivre », la CFDT, avec des acteurs de la société civile, a élaboré 90 propositions pour un nouveau modèle de société écologique, sociale et démocratique.

LA CFDT-CULTURE propose notamment la création de directions du développement durable au sein de chaque structure ministérielle, ainsi que la montée en compétence de tous les agents par des formations ciblées. **La culture, ses valeurs, son action et ses métiers doivent être repensés à l'aune de la transition écologique.**



DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTEZ POUR LA LISTE CFDT-CULTURE

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

Ministériel

Vos candidates et candidats CFDT-CULTURE

- | | |
|--|---|
| M. Alexis FRITCHE 1.
Centre des monuments nationaux | 16. M. Jean-Pierre SASTRE
Bibliothèque nationale de France |
| Mme Bénédicte DUCHESNE 2.
Palais de la Porte Dorée | 17. Mme Marie-Christine PAPILLON
Administration centrale |
| M. Christophe UNGER 3.
Bibliothèque nationale de France | 18. Mme Anne-Lise DEVERNAY
DRAC Hauts-de-France |
| Mme Corinne COVARRUBIAS 4.
Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris | 19. M. Sébastien NADIRAS
Archives nationales |
| M. Laurent VAN KOTE 5.
Direction générale de la création artistique | 20. Mme Monique CHAPONNEAUX
DRAC Île-de-France |
| Mme Magali DUCHESNE-LACHEVRE 6.
Archives nationales | 21. M. Jean-Gérald CASTEX
Musée du Louvre |
| M. David GUIFFARD 7.
DRAC Normandie | 22. Mme Nathalie HERSENT
Bibliothèque nationale de France |
| M. Michel PRESTREAU 8.
Secrétariat général | 23. M. Laurent FOUQUET
DRAC Normandie |
| Mme Valérie CHEMIN 9.
Musée du Quai Branly – Jacques Chirac | 24. Mme Isabelle LAZZARINI
DRAC Île-de-France |
| M. Philippe BESNARD 10.
Mobilier national | 25. Mme Marie-Christine MARTINEZ
École nationale supérieure d'architecture
de Versailles |
| Mme Michèle DUCRET 11.
École nationale supérieure des arts décoratifs | 26. Mme Hélène LORSON
DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur |
| M. Axel VILLECHAIZE 12.
Musée de Cluny – Musée national du Moyen-Âge | 27. Mme Anne THOMAS
Centre Pompidou |
| Mme Virginie DIETRICH-LAPLAUD 13.
Musée du Louvre | 28. Mme Marielle DORIDAT-MOREL
DRAC Grand Est |
| M. Hervé DEGAND 14.
Centre des monuments nationaux | 29. M. Stéphane WERCHOWSKI
Administration centrale |
| Mme Cécilia RAPINE 15.
Institut national de recherches
archéologiques préventives | 30. Mme Marie-Pierre JEZEGOU
Département des recherches archéologiques
subaquatiques et sous-marines |